



AFRIQUE CENTRALE

Les Congolais absents aux championnats de karaté

Les Diables rouges ne prennent pas part aux championnats de l'Union des fédérations de karaté d'Afrique centrale qui se disputent du 16 au 23 juin à N'Djamena au Tchad.

La sélection nationale n'a pas pu se rendre dans la capitale tchadienne faute de moyens financiers. « Pour le Tchad, il n'y a plus d'espoir », a déploré le directeur technique national, Me Moussa Trébissé.

Page 15

Nouveau forfait pour les Diables rouges karaté



INONDATIONS À BRAZZAVILLE

Le gouvernement au secours des familles endeuillées



Les familles éplorées reçues par la ministre des Affaires sociales.

Les familles ayant perdu un des leurs à la suite de la pluie qui s'est abattue sur la capitale congolaise dans la nuit du 13 au 14 juin ont reçu un apport financier des pouvoirs publics des mains de la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa.

Page 3

ENVIRONNEMENT

Le cimetière d'Itatolo menacé par les érosions



Vue d'une tombe emportée par l'érosion/Adiac

Situé dans le neuvième arrondissement de Brazzaville, l'ancien cimetière public d'Itatolo est menacé par une érosion qui avance à grands pas dans les environs de l'école d'apprentissage des métiers, Don Bosco. « La solution à cette situation viendra des pouvoirs publics », a indiqué un habitant du quartier.

Page 3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Brazzaville va abriter les assises sur l'employabilité des étudiants



La ministre et la délégation du système des Nations unies

Les assises sur l'employabilité et l'entrepreneuriat des étudiants seront organisées prochainement dans la capitale. La ministre de l'Enseignement supérieur, Delphine Edith Em-

manuel, a échangé sur le sujet hier avec le coordonnateur du système des Nations unies en République du Congo, Abdourahamane Diallo

Page 16

Éditorial

Même date

Page 2

ÉDITORIAL

Même date

Les départements ministériels de l'Enseignement technique et général projettent de modifier le calendrier des examens d'État au titre de la prochaine année. Il est question de faire en sorte que les baccalauréats des deux sous-secteurs de l'éducation aient lieu à la même date.

La mesure vise à empêcher les candidats de s'inscrire simultanément aux deux examens. L'année scolaire qui s'achève a en effet été marquée par les doubles inscriptions. Nombre d'élèves ont postulé aux baccalauréats technique et général dans des localités différentes alors que les épreuves se déroulent presque simultanément.

Les administrateurs du système éducatif y perçoivent dans la transhumance une manœuvre de tricherie. À dire vrai, cette manière de faire donne la possibilité aux candidats de se présenter à un examen et de se faire représenter à un autre. Une pratique frauduleuse qui non seulement dévalorise le diplôme mais discrédite l'autorité compétente.

En attendant de fixer les modalités de l'application du projet qui devrait prochainement entrer en vigueur, près de trois cents candidats officiels viennent d'être sanctionnés pour double inscription. Ils n'ont pas passé les épreuves en cours pour n'avoir pas pu se conformer à la règle.

Les Dépêches de Brazzaville

CIT

Le Congo a présenté sa stratégie de lutte contre le chômage

La République du Congo, qui a participé du 2 au 13 juin, à Genève, en Suisse, aux travaux de la 113e session de la Conférence internationale du travail (CIT), a présenté devant la tribune ses actions phares et les perspectives pour endiguer le chômage et la promotion du travail décent.



La délégation congolaise à la 113e session de la CIT/DR

Placée sur le thème « Emploi, droits et croissance : renforcer le lien », cette grand-messe du dialogue social a regroupé les délégués des gouvernements, des employeurs et des travailleurs des 187 États membres de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les participants se sont, en effet, penchés sur d'importantes questions du monde du travail, telles que les éventuelles nouvelles normes internationales sur la protection des travailleurs contre les dangers biologiques dans le milieu de travail ; le travail décent dans l'économie des plateformes et des approches innovantes pour promouvoir des transitions de l'économie informelle vers l'économie formelle.

Conduite par le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, la délégation congolaise comprenait, entre autres, le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Ngouélondélé. S'exprimant devant la tribune de la Conférence au nom du gouvernement congolais, le 10 juin, il a salué la décision de l'Assemblée générale des Nations unies d'organiser le « Deuxième sommet mondial pour le développement social », qui se tiendra à Doha (Qatar) en novembre prochain. Selon Hugues Ngouélondélé, ce sommet représente une occasion unique pour

réaffirmer les engagements pris dans la Déclaration de Copenhague sur le développement social de 1995. « Le dialogue social joue un rôle essentiel dans un monde en pleine mutation, où les inégalités sociales vont crescendo, ce qui requiert urgemment, en bonne intelligence, un nouveau contrat social mondial, fondé sur une approche centrée sur l'humain », a déclaré en substance le ministre congolais en charge de la Jeunesse, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, saluant la désignation du Congo en qualité de « pays-pilote » de la Coalition mondiale pour la justice sociale.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES
Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

INONDATIONS À BRAZZAVILLE

Le gouvernement accompagne les familles éplorées

Le 17 juin à Brazzaville, la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, a apporté l'appui financier du gouvernement aux familles ayant perdu des parents lors de la pluie qui s'est abattue sur la capitale, il y a quelques jours. « Cette assistance est d'une grande importance en ces temps difficiles, nous permettant d'inhumer dignement les nôtres », a déclaré un des bénéficiaires, au nom de la famille Mongo.

Le bilan humain, selon les données du ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, est de sept morts dont les âges varient entre 1 et 61 ans. Il convient de souligner que l'assistance humanitaire d'urgence aux sinistrés dont les habitations ont été détruites par les eaux et les écoulements de sable a débuté dans la soirée du dimanche 15 juin. L'opération se poursuit. « Il est question de ne laisser personne au bord de la route », a fait savoir la ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa qui dirige le comité de crise mis en place à cet effet. Ce comité continue de travailler pour trouver des solutions quant au relogement des familles ayant perdu des habitations.

Rominique Makaya



Les familles éplorées reçues par la ministre des Affaires sociales/DR

EROSIONS

Une grande désolation au cimetière d'Itatolo

L'ancien cimetière public d'Itatolo, dans le 9e arrondissement de Brazzaville, affiche actuellement un spectacle désolant : des érosions ont déjà emporté des centaines de tombes, exposant à certains endroits des crânes et des squelettes humains.

La dernière pluie qui s'est abattue dans la capitale a aggravé la situation. Même de loin, des tombes et autres objets accompagnant les défunts sont visibles. Après avoir privé des milliers de morts de leurs dernières demeures, les érosions avancent dangereusement dans la zone de Don Bosco où certains habitants ont commencé à enlever la toiture des maisons. « Cette érosion est partie du village Itatolo, à près de 2 km d'ici. A l'origine, c'est une carrière de sable. Même le cimetière privé Bouka était aussi menacé, mais des dispositions ont été prises pour arrêter ces érosions qui sont en réalité deux. Quant à la mairie qui gère ce cimetière, elle a laissé la situation s'empirer », a expliqué un riverain.

Ces érosions d'environ 2 m actuellement seraient accentuées par les eaux de pluie en provenance du quartier Domaine, situé dans le même arrondissement. En effet, par manque de canalisation sur le gou-



Les tombes menacées/Adiac

dron, les eaux qui suivent la trajectoire causent des dégâts de l'autre côté de la RN2. « La solution proviendrait des pouvoirs publics, notamment la construction des caniveaux au goudron pour empêcher les eaux de traverser », a proposé André. Selon des témoignages, des crânes et des squelettes humains provenant des tombes détruites jonchent le sol à certains endroits vers le village Ita-

tolo. Pour sauver quelques tombes encore visibles, les riverains suggèrent aux autorités d'entrer en contact avec les ayants droit afin de procéder à l'exhumation des corps restants. « A chaque fête du 1er novembre, on se recueille devant les tombes pour honorer la mémoire des morts, pourquoi ne pas tout mettre en œuvre pour sauver les tombes restantes. Nous demandons à la mairie de

prendre ses responsabilités, ce cimetière lui appartient », a plaidé une femme du quartier. Pour tenter de protéger leurs maisons, les habitants du quartier Don Bosco s'étaient lancés depuis un certain moment à la construction des caniveaux de fortune. Mais leurs efforts ont été réduits à néant depuis la dernière pluie qui a fait environ sept morts et causé d'importants dégâts matériels à Brazzaville. «

Vous voyez, cette canalisation construite récemment par les habitants a été emportée par cette pluie qui s'est abattue en milieu du mois de juin. Du haut de mes 53 ans, je n'ai jamais vu cela. L'eau dans la parcelle était jusqu'aux genoux, c'est incroyable », a déploré un jeune du quartier Don Bosco.

Dans sa progression, l'érosion a déjà emporté une partie d'un terrain réservé à la construction d'une école primaire et d'un collège public dans la zone. « Je suis déjà à la porte de la retraite, voici dans quelles conditions je me retrouve avec ma famille, où irai-je vivre avec les enfants ? C'est terrible de finir sa carrière professionnelle dans ces conditions », a laissé entendre un père de famille.

Face à ce désarroi, l'implication des pouvoirs publics est plus que sollicitée, que ce soit pour les riverains ou pour les personnes dé-cédées qui devraient se reposer paisiblement.

Parfait Wilfried Douniama



VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

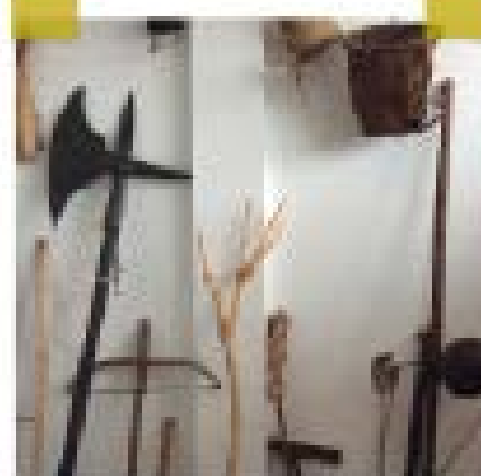
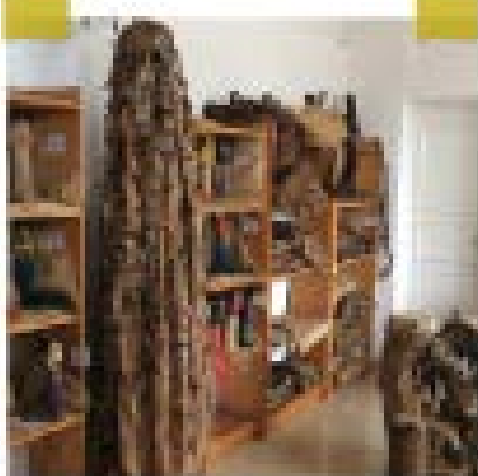
L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

**Expositions
et projections :**

- ✓ Sculptures
- ✓ Peintures
- ✓ Céramiques
- ✓ Musique

**Horaires
d'ouvertures :**

Du Lundi au
Vendredi : **9H-17H**
Samedi : **9H-13H**



**Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo**

AFFAIRES JUDICIAIRES

Des verdicts sur la délinquance faunique attendus à Brazzaville

Les juges pourront rendre leurs verdicts à la faveur des audiences programmées au Tribunal de grande instance de Brazzaville et à la Cour d'appel de Dolisie, dans le département du Niari, ce 19 juin, relatives aux affaires liées aux six présumés trafiquants des produits de la faune.

La première affaire concerne deux individus pris, le 29 juillet 2023, à Brazzaville en flagrant délit de détention, circulation et tentative de commercialisation de quatre pointes d'ivoire, représentant deux éléphants massacrés. Les ivoires saisis auraient été achetés par ce couple dans le département des Plateaux et transportés jusqu'à Brazzaville pour la commercialisation. Les deux individus avaient été présentés, le 3 août 2023, au procureur de la République, près le Tribunal de grande instance de Brazzaville. Plusieurs audiences portant sur cette affaire se sont tenues à Brazzaville et la dernière a eu lieu le 10 avril 2025, à l'issue de laquelle le délibéré avait été programmé pour le 19 juin 2025. La deuxième affaire dont le verdict est attendu pour ce 19 juin à la Cour d'appel de la ville de Dolisie, dans le département du Niari, concerne



quatre individus dont le greffier en chef du Tribunal de grande instance de cette ville. Au départ, trois individus avaient été pris avec trois pointes d'ivoire le 22 octobre 2024 dans la ville précitée. Après avoir été dénoncé, un autre suspect, le greffier en chef du Tribunal de grande instance de Dolisie, avait été appréhendé quelques heures plus tard. Les quatre individus interpellés à Dolisie sont poursuivis

pour des délits de détention, circulation et tentative de commercialisation des trophées d'une espèce animale intégralement protégée (éléphant). Ils avaient été reconnus coupables en première instance et condamnés à deux ans de prison ferme avec des amendes d'un million de francs CFA solidaire. Mécontents de cette décision, ces derniers avaient interjeté appel. Lors de la dernière audience tenue le 22 mai 2025, la Cour d'appel de Dolisie a renvoyé l'affaire au 19 juin 2025 pour qu'un arrêt soit rendu. Signalons que les interpellations de ces six présumés délinquants fauniques dont deux à Brazzaville et quatre à Dolisie avaient été conjointement réalisées par les éléments de la gendarmerie nationale et des Eaux et Forêts, appuyés techniquement par le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage.

Fortuné Ibara

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Mbongo Christ Gloire. Je désire être appelé Mbongo Koumou Péa Christ Gloire.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

On m'appelle Senso Percé Aurore Remonde.

Je désire être appelée désormais N'Lenvo-Kinouani Percé Remonde.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

On m'appelle Nkoumbou Amandine Inès Dalvere.

Je désire être appelée désormais Kodja Amandine Inès Dalvere.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

COMMUNIQUÉ



Les familles Kimbouala, Hounounou (café Nono), Houla, Loupet ainsi que les enfants Manseka, les neveux et petits-fils ont la profonde douleur de vous faire part du décès de Cigale Félix Manseka, fonctionnaire de l'OMS à la retraite, survenu le 12 juin à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt situé au n°53 rue Madingou à Moundali.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI n° 09/MASSAH/PSIPJ-UGP/2025
POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT(E) ADMINISTRATIF(VE) DU PSIPJ

I.Contexte

Dans le souci d'atténuer les risques du COVID-19 sur les conditions de vie des ménages, le Gouvernement a négocié et obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement, Groupe Banque mondiale, en juillet 2020, un financement initial de 50 millions USD pour le Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la COVID-19 (PLRUC). Puis, en juin 2022, le Gouvernement a obtenu, pour le même projet, un financement additionnel d'un montant de 83 millions USD. Le PLRUC est placé sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MASSAH). En mars 2024, le projet PLRUC a changé de nom et se dénomme désormais « Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) ».

Dans le cadre de la mise en œuvre du PSIPJ, il est prévu le recrutement d'un(e) Assistant(e) Administratif(ve) du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes.

II.Description des tâches

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, sous la supervision du Responsable Administratif, Financier et Comptable (RAFC) et le contrôle du Comptable, l'Assistant(e) Administratif(ve) inscrit son action dans le respect des dispositions et des règles du Manuel de procédures administratives, financières et comptables du Projet :

- Au titre de la gestion administrative de l'Unité de Coordination de Projet :
- Organiser et contrôler les achats ;
- Assurer la gestion du personnel (gestion des permissions, gestion des congés administratifs, gestion des congés maladies,);
- Ouvrir et tenir à jour un répertoire des fournisseurs et des entreprises ;
- Ouvrir et tenir à jour les bordereaux des prix unitaires les plus usuels (à partir de consultations des fournisseurs) ;
- Centraliser les demandes d'achats, préparer les bons de commande et assurer le suivi des commandes ;
- Elaborer et assurer le suivi du planning des congés ;
- Gérer le stock de fournitures conformément aux dispositions du manuel de procédures ;
- Assurer les opérations de gestion du carburant, de détention des bons de valeurs, de mise à disposition aux ayants droits conformément aux dispositions du manuel de procédures ;
- Tenir et mettre à jour les dossiers individuels du personnel de l'Unité de Coordination de Projet ;
- Gérer les formalités administratives du personnel en mission (réservation, achat titres de transport, formalités de départ des missionnaires) ;
- Assurer la gestion des temps de présence et le suivi du registre de présence.

- Au titre de la gestion du patrimoine mis à la disposition du Projet :
- Assurer le suivi des biens mobiliers et immobiliers mis à la disposition des entités du Projet ;
- Tenir à jour le registre du patrimoine du Projet ;
- Suivre les dates d'expiration des visites techniques et assurances ;
- Assurer le suivi des véhicules du projet : entretien, réparation, mise en place et contrôle des carnets de bord ;

- Participer aux opérations relatives aux inventaires physiques ;
- Etiqueter le matériel et mobilier de bureau mis à la disposition du Projet ;
- Gérer les approvisionnements et le stock des matériels et fournitures du Projet ;
- Produire le rapport trimestriel des fournitures de bureau et autres matériels ;
- Tenir à jour le fichier d'inventaire du stock des matériels et des fournitures du Projet ;
- Assurer la vérification de la conformité des biens et services reçus avec les spécifications du marché ou de la commande ;
- Assurer un appui logistique dans l'organisation des missions, des séminaires et ateliers organisés par le Projet ;
- Assurer la gestion du groupe électrogène (entretien, réparation et l'approvisionnement en carburant) ;
- Superviser le personnel de soutien dans la gestion administrative (chauffeur, agent d'entretien et gardiens, etc..);
- Exécuter toute autre tâche requise par la Hiérarchie.

III.Qualifications et Profil du Candidat

L'assistant(e) administratif(ve) devra présenter le profil suivant :

- avoir au moins un diplôme de type BTS /Licence (BAC +2 /3) en gestion administrative, secrétariat / Assistant (e) de direction, ou toute autre diplôme équivalent d'une université reconnue ;
- avoir une expérience d'au moins trois ans dans une administration ou une entreprise, ou un projet de développement ;
- avoir une expérience pratique auprès des structures financées par les Bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale, BAD, FIDA, UE, Agences de l'ONU, etc.) serait un atout ;
- avoir une maîtrise de l'outil informatique courant : World, Excel, Internet, Powerpoint, etc. ;
- avoir des aptitudes de travailler sous pression, en équipe, avec rigueur, dans un milieu multiculturel,
- avoir une parfaite maîtrise du français et de bonnes compétences en communication écrite et orale ;
- Avoir une bonne maitrise écrite et orale de l'anglais serait un atout.

N.B : Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.

Les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées.

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion d'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication du présent Avis à manifestations d'intérêts, ne sont pas autorisées, de même que les candidats ayant travaillé dans des projets clôturés mais qui n'ont pas encore rempli tous les

engagements de gestion financière (rapports d'audit de clôture, RSF, documentation des comptes désignés).

IV.Durée et lieu de la mission

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service avec une période d'essai d'un mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction de la performance. L'Assistant (e) Administratif(ve) du projet résidera à Brazzaville.

V.Constitution du dossier de candidature

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet ;
- Un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- Une copie légalisée du diplôme minimum requis et /ou d'autres diplômes spécifiques ;
- Les copies des certificats, attestations et / ou des contrats de travail des précédents employeurs.

NB : Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI.Méthode de sélection

La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023). Le processus comportera deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats qualifiés ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Les dossiers de candidature devront être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original ou envoyés par voie électronique aux adresses ci-dessous au plus tard le 30 juin 2025 à 16h 00, à l'attention du Coordonnateur du projet PSIPJ et porter clairement la mention « Recrutement d'un Assistant(e) Administratif(ve) du PSIPJ »

Cellule Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ).
Adresse : Foret patte d'oie, derrière le tennis club, ex-siège du projet Lisungi, Brazzaville.

Adresse électronique : contact@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 16 juin 2025

Le Coordonnateur,

Antoine Regis NGAKEGNI



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS NATIONAL
AMI n° 012/MASSAH/PSIPJ-UGP/2025

RECRUTEMENT DE VINGT (20) AGENCES DE COACHING ET D'ENCADREMENT DES JEUNES CANDIDATS A LA FORMATION EN AUTO-EMPLOI DANS LES VILLES DE BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE, DOLISIE ET OUESSO

La République du Congo a bénéficié d'un prêt IDA/ Banque Mondiale pour financer le projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes, PSIPJ en sigle.

L'objectif de développement du PSIPJ est de fournir une aide d'urgence aux ménages touchés par la crise sanitaire et économique provoquée par la COVID- 19 et d'accroître l'accès des ménages et des jeunes pauvres et vulnérables aux filets sociaux dans les zones d'intervention du projet. Le projet comprend quatre (4) composantes actives : (i) expansion du programme Lisungi pour le relèvement (composante 2) ; (ii) renforcement du système de protection sociale (composante 3) ; (iii) gestion, suivi et évaluation du projet (composante 4); (iv) inclusion productive des jeunes vulnérables âgés de 18 à 35 ans (composante 6).

Les services de prestataire (ONG) (« les Services ») comprennent : le coaching, l'encadrement et l'accompagnement de 40 000 jeunes dans le montage et la mise en œuvre des plans d'affaires. (voir tableau de répartition ci-dessous)

Tableau 1: Données générales sur le coaching et l'accompagnement des jeunes

Zones de couverture	Données de base	Nombre d'Agences de coaching et d'accompagnement des Jeunes
BRAZZAVILLE	20 800	10
POINTE NOIRE	14 000	6
DOLISIE	2 000	2
OUESSO	3 200	2
TOTAL	40 000	20

La durée de la mission est de douze (12) mois par prestataire à compter de la date de signature de l'Ordre de service.

L'Unité de Gestion du PSIPJ invite les candidats à fournir en français un dossier de manifestation d'intérêt comprenant les informations concises sur leurs capacités techniques et leur expérience (référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.) démontrant qu'ils sont qualifiés pour le coaching et l'encadrement des jeunes.

L'attention des candidats (ONG) est attirée sur la section III, paragraphes, 3.13, 3.15 et 3.16 du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) » de la Banque mondiale, édition de septembre 2023.

Les ONG seront recrutées sur le plan national sur la base d'une expérience avérée d'au moins cinq ans dans les domaines de montage des plans d'affaires et de l'encadrement des promo-

teurs des Activités Génératrices de Revenus (AGR).

La sélection des ONG se fera sur la base d'une liste restreinte d'au moins vingt (20) candidats présélectionnés. Les ONG seront sélectionnées conformément aux dispositions décrites dans le Règlement de passation des marchés. Celles-ci seront explicitement énoncées dans la demande de propositions.

Les critères de présélection sont les suivants : (i) être une ONG spécialisée dans le domaine de coaching en général et de l'encadrement des jeunes en particulier ; (ii) justifier les missions similaires réalisées (iii) disposer d'un personnel clé qualifié et expérimenté ; (iv) disposer d'un nombre suffisant de coachs; (v) disposer des capacités logistiques suffisantes (siège, espace de formation dédié, etc.).

Les candidats peuvent s'associer avec d'autres prestataires pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un consortium et/ou d'une sous-traitance.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé en quatre exemplaires dont un original et en format numérique au siège du projet ou par e-mail à l'adresse ci-dessus, et portés en objet la mention « Recrutement de vingt (20) Agences de coaching et d'encadrement des jeunes candidats à la formation en Auto-Emploi dans les villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouessou dans le cadre de la mise en œuvre de la sous composante 6.1 du PSIPJ », au plus tard le lundi 30 juin 2025, à 16h00 (heure de Brazzaville).

A l'attention du Coordonnateur
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Unité de Gestion.
Adresse : Foret patte d'oie, derrière le tennis club, ex-siège du projet Lisungi quartier/ Diata ; Tél : 06.135.90.90, Email : contact@psipj.com

Les candidats intéressés peuvent consulter les Termes de Référence (TDRs) disponibles à l'adresse ci-dessus.

Fait à Brazzaville, le 16 juin 2025

Le Coordonnateur,

Antoine Regis NGAKEGNI



PRÉSENTE

LA RUMBA CONGOLAISE

PATRIMOINE IMMATÉRIEL ET CULTUREL

DE L'HUMANITÉ

UNE EXPOSITION VENTE
des œuvres de l'artiste peintre
Bonide Miekoutima



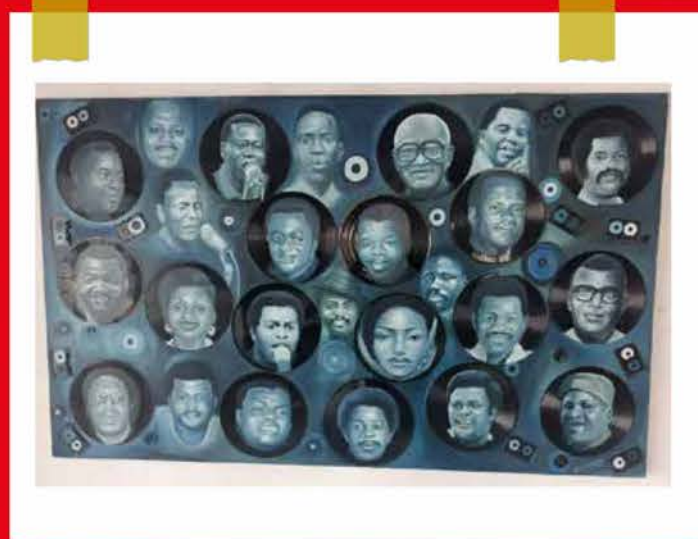
Du 21 juin au
21 août 2025

Dans l'enceinte des
Dépêches

Contact :

+242 06 666 7065

+242 05 396 3535



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo



PATN

Déblocage des fonds européens dédiés aux activités numériques

La Banque européenne d'investissement (BEI) va débloquer 17 milliards de FCFA, tandis que l'Union européenne (UE) apportera une enveloppe de 10 milliards, pour la mise en œuvre du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN). Le lancement officiel de ce volet BEI-UE du projet numérique a eu lieu le 17 juin à Brazzaville, marquant une nouvelle étape dans le déploiement du PATN.

Lancé en janvier 2023 pour une durée de cinq ans, le PATN a pour objectif d'améliorer l'accès à l'internet haut débit pour les populations mal desservies et de renforcer les capacités du gouvernement à offrir des services publics numériques. Jusqu'à présent, la mise en œuvre du projet a bénéficié d'un financement de la Banque mondiale, évalué à 100 millions de dollars, soit plus de 60 milliards de FCFA. Les fonds européens viennent donc compléter ce financement et contribuer à la formation des femmes et des jeunes Congolais aux compétences numériques.

La cheffe d'unité aux relations pays et secteur public pour l'Afrique occidentale et centrale, Svetla Stoeva, a souligné que la participation des partenaires européens au projet incarne le mandat de développement de la BEI en Afrique et l'initiative Global Gateway de l'UE. « Ce projet que nous lançons aujourd'hui n'est pas seulement un projet technologique. C'est un projet de société, structu-



La photo de famille des parties prenantes du PATN. Adiac

rant, conçu pour améliorer durablement la gouvernance publique, renforcer les compétences des Congolais, protéger les données personnelles et ouvrir de nouvelles perspectives à la jeunesse et aux femmes, dans un monde de plus en plus numérique », a-t-elle déclaré.

Le volet de renforcement des compétences numériques du

projet prévoit la mise en place d'un cadre national de certification ainsi que des formations adaptées aux besoins du marché de l'emploi. « L'accent sera mis sur la participation des femmes afin de soutenir leur autonomisation économique et leur place dans la transformation digitale du pays », a indiqué l'ambassadeur de l'UE en République du Congo, Anne

Marchal. Elle a également salué le partenariat établi avec le gouvernement congolais. À terme, le projet modernisera les systèmes d'information de l'administration, en facilitant la gestion des données, l'interopérabilité et la dématérialisation de certains services publics. Cela contribuera également à renforcer le système national de cybersécurité et à protéger

les données personnelles des citoyens.

Du côté congolais, les attentes sont élevées, car le projet s'inscrit dans la stratégie de développement du numérique pour 2030, ainsi que dans les priorités du Plan national de développement 2022-2026. « La vision numérique a conduit à l'élaboration de la stratégie nationale de développement numérique à l'horizon 2030, au travers de laquelle le PATN, initié et mis en œuvre par le gouvernement, est une réponse opérationnelle, adaptée et coordonnée aux besoins prioritaires d'inclusion numérique et sociale des populations, ainsi qu'à ceux des administrations publiques et privées. Cette politique est rendue possible grâce, entre autres, à un financement de 27 milliards de FCFA de la BEI, dont 10 milliards en don de l'UE », a déclaré le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo.

Fiacre Kombo

ALBINISME

Bientôt une usine de production des crèmes pour albinos

Une fois installée et mise en service, cette unité spécialisée produira toutes sortes de crèmes et autres produits pour albinos afin d'améliorer leur santé, a affirmé Jhony Chancel Ngamouana, président de l'Association Jhony Chancel pour les albinos, lors de la Journée mondiale de sensibilisation à l'albinisme célébrée récemment.

L'albinisme, a indiqué Jhony Chancel Ngamouana, est une maladie génétique due à la carence des mélanines, une substance dermique qui protège la peau contre certaines pathologies cutanées. Elle attaque les albinos par les yeux, les cheveux et la peau qui lui entraîne le cancer, première cause de mortalité de ces derniers en Afrique.

Pour se protéger contre ces pathologies, a-t-il précisé, l'albinos doit appliquer au quotidien des crèmes de protection solaires pour renforcer les mélanines. Au Congo, ces produits étant rares et coûteux, les patients sont de plus en plus exposés. Ce qui justifie, en effet, son combat qui a débouché sur la mise en place d'une clinique spécialisée dédiée à la prise en charge gratuite des albinos.

« Avant la mise en place de notre clinique, 3 à 4 albinos mourraient à cause du cancer de la peau. Mais aujourd'hui, grâce à cette unité de prise en charge, la situation s'est nettement améliorée, car depuis lors, nous n'avons enregistré que neuf décès en onze ans », s'est réjoui Jhony Chancel Ngamouana.

C'est en vue d'apporter une réponse idoine à cette catégorie de citoyens vulnérable qu'il tient, avec l'appui de ses partenaires belge et italien, à la construction de cette future unité de fabrication de crèmes pour albinos à Brazzaville, dans un premier temps, avant de l'installer aussi à Pointe-Noire.

L'Association Jhony Chancel pour les albinos caresse également l'ambition de construire un siège de sa clinique plus



Des albinos lors de la célébration de leur journée. Adiac

spacieux. Il sera doté des conditions optimales, afin de permettre aux albinos de bénéficier des soins appropriés, dans un cadre digne. Un rêve que caresse permanemment le promoteur de la structure de la clinique. « A ce jour, nous avons pu enregistrer, consulter et soigner plus de 2

300 albinos vivant au Congo et ceux venus des pays de la sous-région. Etant devenu un centre de référence dans le domaine, nous recevons régulièrement des patients albinos qui viennent du Togo, du Mali, de la Guinée Conakry, du Burkina Faso », a souligné Jhony Chan-

cel Ngamouana.

En accomplissant ces actions humanitaires, le rêve de cette association est de garantir une meilleure existence aux albinos, améliorer leur espérance de vie, favoriser leur autonomisation et de stopper la stigmatisation à leur égard.

Firmin Oyé



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS NATIONAL
AMI n° 011/MASSAH/PSIPJ-UGP/2025

RECRUTEMENT DE VINGT (20) PRESTATAIRES DE FORMATION
DANS LES VILLES DE BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE, DOLISIE ET OUESSO
DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SOUS COMPOSANTE 6.1 DU PSIPJ

La République du Congo a bénéficié d'un prêt IDA/ Banque Mondiale pour financer le projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes, PSIPJ en sigle.

L'objectif de développement du PSIPJ est de fournir une aide d'urgence aux ménages touchés par la crise sanitaire et économique provoquée par la COVID- 19 et d'accroître l'accès des ménages et des jeunes pauvres et vulnérables aux filets sociaux dans les zones d'intervention du projet. Le projet comprend quatre (4) composantes actives : (i) expansion du programme Lisungi pour le relèvement (composante 2) ; (ii) renforcement du système de protection sociale (composante 3) ; (iii) gestion, suivi et évaluation du projet (composante 4) ; (iv) inclusion productive des jeunes vulnérables âgés de 18 à 35 ans (composante 6).

Les services de consultant (« les Services ») comprennent la formation de 40 000 jeunes vulnérables dans les domaines de compétences de vie courante, de GERME du BIT niveau 1, de gestion des risques de catastrophe en lien avec le climat, ainsi que dans les domaines techniques choisis par les candidats

Tableau 1: Données générales sur la formation des jeunes de la sous-composante 6.1

Zones de couverture	Données de base	Nombre de classes pédagogiques de 20 jeunes pour toute la période	Nombre de jeunes à former par mois	Nombre de prestataires de formation (PF)
BRAZZAVILLE	20 800	1 040	1 486	10
POINTE NOIRE	14 000	700	1 000	6
DOLISIE	2 000	100	143	2
OUESSO	3 200	160	229	2
TOTAL	40 000	2 000	2 857	20

La durée de la mission est de douze (12) mois par prestataire à compter de la date de signature de l'Ordre de service.

L'Unité de Gestion du PSIPJ invite les candidats à fournir en français un dossier de manifestation d'intérêt comprenant les informations concises sur leurs capacités techniques et leur expérience (référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.) démontrant qu'ils sont qualifiés pour les formations dans les thématiques sus mentionnées. L'attention des consultants est attirée sur la section III, paragraphes, 3.13, 3.15 et 3.16 du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) » de la Banque mondiale, édition de septembre 2023.

Les cabinets seront recrutés sur le plan national sur la base

d'une expérience avérée d'au moins cinq ans dans les domaines de formation précités.

La sélection des cabinets se fera sur la base d'une liste restreinte d'au moins vingt (20) candidats présélectionnés. Les cabinets seront sélectionnés conformément aux dispositions décrites dans le Règlement de passation des marchés. Celles-ci seront expressément énoncées dans la demande de propositions.

Les critères de présélection sont les suivants : (i) être un cabinet spécialisé dans le domaine de la formation en général et de la formation des jeunes en particulier ; (ii) justifier les missions similaires réalisées (iii) disposer d'une équipe qualifiée ; (iv) disposer des capacités logistiques suffisantes (siège, espace de formation dédié, etc.).

Les consultants peuvent s'associer avec d'autres prestataires pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un consortium et/ ou d'une sous-traitance.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés sous plis fermé en quatre exemplaires dont un original et en format numérique au siège du projet ou par e-mail à l'adresse ci-dessus, et portés en objet la mention « Recrutement de vingt (20) prestataires de formation (ONG/cabinet) dans les villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouessou dans le cadre de la mise en œuvre de la sous composante 6.1 du PSIPJ », au plus tard le lundi 30 juin 2025, à 16h00 (heure de Brazzaville).

A l'attention du Coordonnateur
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Unité de Gestion.

Adresse : Foret patte d'oie, derrière le tennis club, ex-siège du projet Lisungi quartier/ Diata ; Tél : 06.135.90.90, Email : contact@psipj.com

Les candidats intéressés peuvent consulter les Termes de Référence (TDRs) disponibles à l'adresse ci-dessus.

Fait à Brazzaville, le 16 juin 2025

Le Coordonnateur,

Antoine Regis NGAKEGNI

DISTINCTION

Le Vatican honore un douanier

La basilique Saint-Paul-hors-les-murs du Vatican a accueilli, le 15 juin, la cérémonie de béatification de Floribert Bwana Chui, un jeune douanier congolais assassiné en 2007 pour avoir refusé un acte de corruption. Âgé de 26 ans au moment de sa mort, il devient ainsi le premier martyr congolais officiellement reconnu par l'Église catholique.

La messe de béatification a été présidée par le cardinal Marcello Semeraro, préfet du Dicastère pour la cause des saints, concélébrée par le cardinal Fridolin Ambongo, archevêque de Kinshasa et Mgr Willy Ngumbi, évêque de Goma, diocèse d'origine de Floribert, en présence de nombreux fidèles, religieux, diplomates et membres de la famille du disparu. La cérémonie a été suivie aussi bien à Rome qu'en République démocratique du Congo, où le nom de Floribert est depuis longtemps synonyme d'intégrité. Son engagement courageux n'est pas passé inaperçu. Déclaré « martyr de la foi » par le pape François en décembre 2023, Floribert est désormais reconnu comme un témoin exemplaire de l'Évangile, mort pour avoir défendu les valeurs de vérité, de justice et de protection des plus faibles. « D'où un jeune homme pouvait-il tirer la force de résister à la corruption enracinée dans la mentalité courante et capable de toutes les violences? », s'est demandé le Pape Léon XIV. En tant que chrétien, a-t-il dit, « il a prié, pensé aux autres et choisi d'être honnête en disant "non" à la souillure de la corruption. C'est cela garder les mains propres; alors que les mains qui trafiquent l'argent

se salissent de sang. [...] Être honnête, c'est briller de jour; c'est répandre la lumière de Dieu, c'est vivre la béatitude de la justice : vaincre le mal par le bien ».

Employé à l'Office congolais de contrôle à Goma, Floribert avait intercepté un convoi de denrées alimentaires, notamment du riz et de la farine, avariées destinées à la vente. Face aux menaces et aux tentatives de corruption, il est resté ferme, refusant de laisser passer ces produits dangereux pour la santé publique. Quelques jours plus tard, dans la nuit, il était enlevé puis retrouvé mort, criblé de balles, le corps abandonné à la périphérie de Goma.

Cette béatification résonne particulièrement dans un pays encore miné par la corruption et les conflits. En le reconnaissant comme bienheureux, l'Église catholique a adressé un message puissant : la sainteté ne se manifeste pas uniquement dans les églises, chez les prêtres ou dans les rites religieux, mais peut aussi naître dans l'accomplissement honnête et courageux du devoir quotidien. « Floribert nous rappelle que

même dans les situations les plus corrompues, l'homme peut choisir la lumière. Il a préféré mourir que trahir sa conscience. Voilà le vrai



« Floribert nous rappelle que même dans les situations les plus corrompues, l'homme peut choisir la lumière. Il a préféré mourir que trahir sa conscience. Voilà le vrai martyr de notre époque »

martyr de notre époque », a déclaré le cardinal Semeraro. Pour beaucoup, cette reconnaissance redonne de l'espoir à

une jeunesse congolaise encore en quête de repères. À Goma, une école et un centre pour la paix portent déjà son nom,

et de nombreuses initiatives éducatives s'inspirent de son exemple.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

SANTÉ

Les gouverneurs s'engagent à soutenir les activités médicales

La 12^e session de la Conférence des gouverneurs tenue récemment à Kolwezi, dans la province de Lualaba, s'est clôturée sur le renouvellement de l'engagement des gouverneurs de toutes les 26 provinces d'augmenter le budget alloué aux activités de la santé dans leurs entités respectives.

Dans son allocution, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale, Samuel-Roger Kamba, a salué avec enthousiasme l'engagement renouvelé des gouverneurs en faveur de la santé de la population. « J'ai des impressions très positives. Bien entendu, avec l'engagement des gouverneurs pour consacrer un budget conséquent à la santé. C'est la première fois et l'engagement de toute la République pour que nos plus vulnérables accèdent aux soins de qualité, c'est vraiment magnifique », a-t-il déclaré.

Ce moment fort, a-t-il renchéri,



Le ministre de la Santé, Samuel-Roger Kamba

illustre une volonté partagée à tous les niveaux de l'État : faire de la santé une priorité nationale, avec une attention particulière pour les populations les plus vulnérables. L'allocation de budgets significatifs à la santé dans les provinces représente une avancée majeure vers un système de soins plus équitable, accessible et performant. Le ministre de la Santé s'est, par ailleurs, félicité de cette dynamique collective et reste engagé à accompagner chaque province dans la mise en œuvre des politiques sanitaires concrètes et durables.

Blandine Lusimana



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI n° 010/MASSAH/PSIPJ-UGP/2025

POUR LE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE DES TRANSFERTS MONÉTAIRES (RTM) DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES (PSIPJ)

I. Contexte

Dans le souci d'atténuer les risques du COVID-19 sur les conditions de vie des ménages, le Gouvernement a négocié et obtenu en auprès de l'Association Internationale de Développement, Groupe Banque mondiale, en juillet 2020, un financement initial de 50 millions USD pour le Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la COVID-19 (PLRUC). Puis, en juin 2022, le Gouvernement a obtenu, pour le même projet, un financement additionnel d'un montant de 83 millions USD. Le PLRUC est placé sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MASSAH). En mars 2024, le projet PLRUC a changé de nom et se dénomme désormais « Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) ».

Dans le cadre de la mise en œuvre du PSIPJ, il est prévu le recrutement d'un Responsable des Transferts Monétaires (RTM) de l'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ).

II. Mandat

Le Responsable des Transferts Monétaires (RTM) est d'une manière générale responsable de toutes les activités liées aux transferts monétaires alloués aux bénéficiaires par le Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes.

Le Responsable des Transferts Monétaires (RTM) a pour missions principales de :

- Identifier et préparer le paiement des prestations aux bénéficiaires des Transferts Monétaires Conditionnels (TMC), des Transferts Monétaires Activités Génératrices de Revenus (TMAGR) et des Transferts relatifs à l'inclusion productive des jeunes.
- Superviser le paiement des bénéficiaires des différentes prestations ;
- Assurer le reporting et l'archivage des données relatives aux différents paiements ;
- Contribuer au développement du système de paiement en rapport avec les évolutions.

III. Profil et qualifications

Le Responsable des Transferts Monétaires (RTM) doit avoir le profil et les qualifications ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau minimum Master 2 (Bac+5) en économie, finance, statistique ou équivalent ;
- Justifier d'une expérience confirmée d'au moins trois (03) ans dans le domaine de gestion et de paiement des prestations sociales ;
- Justifier d'une expérience confirmée d'au moins deux (02) ans dans le domaine de gestion des bases de données et des systèmes d'information ;
- Justifier d'une expérience confirmée d'au moins deux (02) ans dans le domaine de gestion financière et comptable ;
- Posséder des connaissances en système d'information comptable et financière, de reporting et d'organisation des projets ;
- Avoir des connaissances dans le domaine de protection sociale est un atout ;
- Avoir la capacité à travailler en équipe et sous pression.

N.B : Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.

Les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées.

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion d'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication du présent Avis à manifestations d'intérêts, ne sont pas autorisées, de même que les candidats ayant travaillé dans des projets clôturés mais qui n'ont pas

encore rempli tous les engagements de gestion financière (rapports d'audit de clôture, RSF, documentation des comptes désignés).

IV. Durée et lieu de la mission

La durée de la mission du Responsable des Transferts Monétaires (RTM) est de douze (12) mois avec une période d'essai d'un mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction de la performance.

Le poste est basé à Brazzaville avec les déplacements dans les zones d'interventions du projet.

V. Constitution du dossier de candidature

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet ;
- Un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- Une copie légalisée du diplôme minimum requis et/ou d'autres diplômes spécifiques ;
- Les copies des certificats, attestations et / ou des contrats de travail des précédents employeurs.

NB : Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

VI. Méthode de sélection

La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023).

Le processus comportera deux (2) phases : (i) la phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats qualifiés ; (ii) la phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e) s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

VII. Dépôt de candidature

Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et envoyées par courriel ou déposées physiquement au siège du projet du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes aux adresses référencées ci-dessous au plus tard le 30 juin 2025 à 16h 00 (heures locales), à l'attention du Coordonnateur du projet PSIPJ et porter clairement la mention « Recrutement du Responsable des Transferts Monétaires (RTM) ».

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel aux adresses ci-dessous, de 9 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Cellule Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur

Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Unité de Gestion.

Adresse : Foret patte d'oie, derrière le tennis club, ex-siège du projet Lisungi, Brazzaville.

Adresse électronique : contact@psipj.com

Téléphone : 06 135 90 90

Fait à Brazzaville, le 16 juin 2025

Le Coordonnateur,

Antoine Regis NGAKEGNI

INSTITUTIONS PROVINCIALES

Les participants entendent œuvrer pour la stabilité

Clôturée le 13 juin dernier par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, la douzième Conférence des gouverneurs a été marquée par trois jours d'échanges intenses, axés sur les défis majeurs des entités provinciales.

Les recommandations issues des ateliers, lues par le vice-Premier ministre de l'Intérieur et Sécurité, Jacquemin Shabani, rapporteur de la conférence, mettent en exergue plusieurs priorités : l'amélioration de la gouvernance provinciale, l'opérationnalisation de la Caisse nationale de péréquation, le renforcement des infrastructures sanitaires et la stabilité des institutions provinciales. Sur ce dernier point, les présidents des assemblées provinciales ont solennellement pris l'engagement de garantir la stabilité institutionnelle tout en exerçant pleinement leur mission de contrôle parlementaire.

Abordant le thème central consacré à la santé, le chef de l'État a rappelé que ce secteur



Une vue des participants/DR

constitue un pilier du contrat social congolais, un levier essentiel de cohésion nationale, et un reflet de l'engagement du pays à protéger les plus vulnérables, promouvoir l'équité territoriale et construire une société juste, solidaire et durable. Le président Tshisekedi a promis de veiller personnellement à la mise en œuvre des recommandations, à travers un plan de suivi précis qui sera supervisé par son directeur de cabinet, en partenariat avec les acteurs techniques et financiers. Félicitant la gouverneure du Lualaba, Fifi Masuka, pour l'organisation réussie de la conférence, le président de la République a annoncé que la treizième session se tiendra en décembre prochain dans la province du Kwilu.

Sylvain Andema

DISTINCTION

“Lumumba Awards 2025”

Pour la célébration de l'excellence de la diaspora congolaise Lumumba Awards 2025, la cérémonie de remise de prix – Paris – aura lieu au Théâtre du gymnase Marie Bell, dans le dixième arrondissement parisien.

Rendez-vous est donné à la diaspora et aux amis de la République démocratique du Congo, le 20 juin, d'assister aux couronnements respectifs des gens jugés par un jury de personnalités de référence, chacune dans son domaine de compétences.

À en croire les organisateurs, cette célébration part du constat que depuis que les hommes vivent ensemble, ils définissent des formes d'excellence, établissent des classements, distinguent et récompensent les meilleurs, les plus habiles, les plus vertueux, les plus courageux et les plus sages d'entre eux parce qu'exceller, c'est manifester une maîtrise hors du commun dans l'exercice d'un métier, d'un art, d'un sport, d'un jeu, d'une vertu ou d'un rôle social.

De ce fait, ils ont mis en place les Lumumba Awards qui, pour eux, sont une récompense des talents, de la créativité et des initiatives des Congolais de l'étranger pour encourager la culture de l'excellence et de la performance.

Deux catégories de trophées au programme : les trophées de l'excellence Lumumba Awards décernés à l'excellence de la diaspora congolaise et les trophées d'honneur remis aux personnalités exceptionnelles, Congolais ou ayant fait briller la République démocratique du Congo à l'étranger, à travers leur engagement ou réalisation.

Les organisateurs estiment que les Lumumba Awards constituent un exemple à la jeunesse congolaise de l'immigration qui se sent souvent perdue face à la vie du fait du manque de “role models” propres en lesquels elle peut s'identifier !

Marie Alfred Ngoma

COOPERATION SPORTIVE

Un protocole d'accord pour booster la pratique du basketball

Les responsables des ligues de basketball de Brazzaville, de Pointe-Noire, de Kinshasa, de l'estuaire et du Haut-Ogooué se sont réunis, le 14 juin, autour d'une initiative unificatrice dénommée Afro league. Elle vise à développer ce sport dans la sous-région.

Le président de la ligue départementale de basketball de Brazzaville, Landry Claude Mberé, et celui de la ligue de Pointe-Noire, Omega Yoka pour le compte de la République du Congo, le président de la ligue de basketball de la province du Haut-Ogooué, Kabrel Boundou, et la secrétaire générale de la ligue de l'Estuaire, Andrée Mouélé pour le Gabon ainsi que le président de la ligue provinciale de Kinshasa, Arthur Lwango, pour la République démocratique du Congo, ont signé le week-end dernier à Brazzaville un protocole d'accord sur la vulgarisation du basketball en Afrique centrale.

Cet acte qui marque le lancement officiel de ce projet permettra aux acteurs du basketball évoluant dans chaque partie prenante de faire valoir ses compétences sur le plan national et international tout en profitant des retombées. L'Afro League est dirigée par un collège des



Les responsables des ligues

présidents. Chacun selon ses prérogatives apportera son expérience pour la réussite de cette initiative. Selon le président de la ligue de Brazzaville, Afro league va créer la symbiose dans la pratique du basketball en Afrique centrale. « Nous travaillons en cohésion pour le bien du basketball dans

notre sous-région. Souvent chacun travaillait dans son coin mais les résultats sur le plan continental ne sont pas en notre faveur lors des grandes compétitions. Il ne s'agira pas d'une présidence qui aura le monopole sur les autres, mais c'est un collège des présidents qui feront les efforts

pour faire rayonner notre sport. Chaque ligue a son programme en interne, mais sur le plan de la zone 4, nous sommes unis et ouverts à recevoir les autres », a indiqué Landry Mberé. Comme ses collègues, Kabrel Boundou a invité les dirigeants des ligues du Cameroun, de la Guinée équatoriale

et de la République centrafricaine à se joindre à eux pour plus de dynamisme. Pour le moment, les dirigeants d'Afro league travaillent en sourdine afin de présenter et faire valider leur organisation auprès de leurs fédérations respectives. Par la suite, ils feront la même chose, avec la bénédiction de leur fédération au niveau des dirigeants de la zone 4 puis de la Fiba Afrique. Plusieurs projets sont en ligne de mire, notamment l'organisation de façon tournante des compétitions et des sessions de formations. D'ailleurs, pour rendre effectif le protocole d'accord, un tournoi amical a mis aux prises les sélections de Brazzaville, Pointe-Noire, Haut-Ogooué et l'Estuaire. Au terme des rencontres qui se sont déroulées au gymnase Maxime-Matsima, les athlètes ont été récompensés individuellement et collectivement.

Rude Ngoma

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
« AMI n° 001/MPTEN/CAB/DEP/2025
(SERVICES DE CONSULTANTS - FIRME)

- 1.- Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2025 des fonds, afin de financer son investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer le contrat portant sur la gestion, la commercialisation et la maintenance du Data Center national (principal et secondaire).
- 2.- Les services au titre de ce contrat portent sur l'exploitation commerciale et technique du data center national. Plus spécifiquement, il s'agira de : (i) fournir des services aux usagers en priorité aux institutions publiques et ensuite aux personne morale de droit congolais, aux entreprises qui ne sont pas légalement enregistrées dans la République du Congo et à toutes les personnes physiques souhaitant d'utiliser et contracter les services du Data Center gérés par le délégitaire (ii) définir et faire évoluer, en accord avec le délégant, un catalogue de services avec la vocation de compléter les installations jusqu'au potentiel adéquat de l'infrastructure en fonction de la demande et une grille tarifaire adaptés aux caractéristiques du marché national du stockage, de la sécurisation, de l'accès, de la maintenance, du traitement et de la sécurité des données, et qui permette aux utilisateurs (institutions publiques, entreprises, professionnels) de Data Center d'obtenir ces services tout en les rendant compatibles avec les tarifs en vigueur sur ce marché.
- 3.- La Direction des Etudes et de la Planification, du Ministère des Postes des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN), ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution » (OE), invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans

- des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
- 4.- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes « conformément au « Code des marchés publics de la république du Congo.
 - 5.- Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08h00- 15h00, (heure locale, TU+ 1) du lundi au vendredi. Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique / Direction des Etudes et de la Planification, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, à côté de la CFAO - Tel : +242 06 653 78 57 - Mail : makayaserge09@yahoo.fr.
 - 6.- Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ou transmis par mail au plus tard le 18 juillet 2025 à 15h00 (heure locale, TU+ 1) et porter expressément la mention.
« AMI n° 001/MPTEN/CAB/DEP/2025 pour la gestion, la commercialisation et la maintenance du Data center national (principal et secondaire). »
- A l'attention de Monsieur le Monsieur le Directeur Des Etudes et de la Planification par intérim.
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, à côté de la CFAO -
Tel : +242 06 653 78 57
Mail : makayaserge09@yahoo.fr.

Le Directeur des Etudes et de la Planification par intérim

Serge MAKAYA

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE CENTRALE DE KARATÉ

Les Diables rouges absents au Tchad

Les Diables rouges karaté qui devraient participer aux Championnats de l'Union des fédérations de karaté d'Afrique centrale prévus du 16 au 23 juin à N'Djamena, au Tchad, ne seront plus au rendez-vous. Faute de moyens financiers, la délégation congolaise n'a pas pu effectuer le déplacement.

Un coup dur pour les karatékas congolais habitués à ramener les médailles au pays à chacune de ses sorties. La compétition de N'Djamena n'est pas la moindre. Elle est qualificative aux championnats d'Afrique d'Abuja au Nigeria. « Pour le Tchad, il n'y a plus d'espoir », a indiqué Me Moussa Trébis-sé, directeur technique national (DTN).

La Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires qui entend maintenir la forme de ses compétiteurs a, par ailleurs, annoncé la participation des Diables rouges au tournoi de l'indépendance de l'Angola auquel le Congo est officiellement invité. La compétition aura lieu du 24 au 30 juin. « Il y aura une équipe masculine et une équipe féminine. Pour ne pas fausser compagnie aux organisateurs, nous allons payer nous-mêmes nos billets », a commenté le DTN visiblement fatigué des forfaits à répétition pour manque de moyens financiers.

James Golden Eloué



Nouveau forfait pour les Diables rouges karaté /DR

CHAN 2024

La participation du Congo confirmée

C'est désormais officiel. Les Diables rouges disputeront la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (Chan) prévue du 2 au 30 août au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

La Commission d'appel de la Confédération africaine de football (CAF) a rétabli le Congo dans ses droits en annulant dans son intégralité la décision du jury de discipline de la CAF du 13 janvier après le recours interjeté par le Comité exécutif de la Fédération congolaise de football.

La première bataille judiciaire a été, en effet, remportée par la Guinée équatoriale, laquelle lui donnait le droit de jouer la compétition à la place du Congo. Mais les preuves fournies après le rétablissement du Comité exécutif de la Fécofoot ont permis à la CAF de revenir sur sa première décision.

« L'appel interjeté par la Fédération congolaise de football est déclaré recevable en la forme. L'appel est accueilli sur le fond. La décision du jury de discipline de la CAF du 13 janvier 2025 est annulée



La dernière génération des Diables rouges A' ayant participé au Chan d'Algérie a trouvé ses successeurs

« L'appel interjeté par la Fédération congolaise de football est déclaré recevable en la forme. L'appel est accueilli sur le fond. La décision du jury de discipline de la CAF du 13 janvier 2025 est annulée en intégralité. Les résultats du match n°1 (Guinée équatoriale contre Congo, 21 décembre 2024) et du match n°2 (Congo-Guinée-équatoriale, 29 décembre) sont maintenus. Toutes les autres requêtes ou demandes de réparation sont rejetées »,

en intégralité. Les résultats du match n°1 (Guinée équatoriale contre Congo, 21 décembre 2024) et du match n°2 (Congo-Guinée-équatoriale, 29 décembre) sont maintenus. Toutes les autres requêtes ou demandes de réparation sont rejetées », peut-on lire dans la décision.

Notons que lors de cette double confrontation, les Diables rouges avaient fait jeu égal 0-0 à Malabo avant de s'imposer 2-1 à Brazzaville. Le Congo est donc réintégré dans le groupe D avec pour adversaires le Sénégal, le Soudan et le Nigeria. Les Diables rouges disputeront donc leur 5e phase finale après celle de 2014, 2018, 2020, 2022. Après cette bonne nouvelle pour le football congolais, il ne reste qu'à élaborer un programme de préparation ambitieux pour l'équipe nationale.

J.G.E.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les assises sur l'employabilité des étudiants en vue

L'organisation dans les tout prochains jours des assises de l'employabilité et de l'entrepreneuriat des étudiants fait partie des questions évoquées lors de l'échange entre la ministre de l'Enseignement supérieur, le Pr Delphine Edith Emmanuel, et le coordonnateur des agences du système des Nations unies, Abdourahamane Diallo, le 17 juin à Brazzaville.

« Les assises de l'employabilité et de l'entrepreneuriat des étudiants est un moment très important où l'écosystème de l'enseignement supérieur va se revisiter pour s'ajuster et être à la hauteur des demandes de la société congolaise pour répondre aux défis de développement », a déclaré le coordonnateur des agences du système des Nations unies, Abdourahamane Diallo, au sortir de l'entrevue avec la ministre de l'Enseignement supérieur. À ce rendez-vous prévu dans les tout prochains jours, les partenaires vont s'engager, chacun dans son domaine, à accompagner le processus d'amélioration de l'offre de formation au niveau de l'enseignement supérieur. « Pour ce faire, le coor-



La ministre et la délégation du système des Nations unies/DR

donnateur que je suis mobilisera l'ensemble des agences du système des Nations unies », a assuré le diplomate onusien. Evoquant la nécessité de disposer d'un capital humain bien formé conformément au quatrième Objectif de développement durable, Abdourahamane Diallo a rappelé : « Grâce au Congo, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une décennie sur le boisement et reboisement. Il faut voir comment le sous-secteur de l'enseignement supérieur va accompagner l'initiative en formant une masse critique d'experts et de sachants qui vont accompagner la mise en œuvre de cette décennie ».

Rominique Makaya

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL SESSION DE JUIN 2025

Les candidats encouragés à la bonne restitution des cours

Le préfet du département de Pointe-Noire, Pierre Cébert Iboko Onanga, a lancé au Lycée Victor-Augagneur les épreuves écrites du baccalauréat général. Il était accompagné de la secrétaire générale de la mairie de MvouMvou, Médecie Poaty Andjoli, des cadres de l'enseignement et des représentants des Forces armées congolaises.

Comme prévu, à travers tout le pays, l'examen a été lancé à 10 heures par l'épreuve de mathématiques pour toutes les séries confondues. Peu après le lancement des épreuves au premier centre du lycée Victor-Augagneur, le préfet et sa délégation ont visité le deuxième centre du même site.

Face aux élèves, Pierre Cébert Iboko Onanga a encouragé les candidats à travailler dans la sérénité et à faire la restitution des connaissances qu'ils ont accumulées durant les neuf mois de cours, car, d'après le préfet, tous les sujets de l'examen sont tirés des leçons qu'ils ont apprises. « Les épreuves ont commencé à 10 heures comme prévu. Nous avons trouvé les enfants bien installés, sereins et assis dans l'attente des sujets », a-t-il dit avant de souhaiter plein succès à tous dans l'espoir de les trouver l'année prochaine à l'université. « Mon souhait le plus ardent est que tous se retrouvent à l'université, surtout avec la construction de l'université de Loango, l'idéal est qu'ils soient parmi les premiers étudiants de cette université », a-t-il ajouté.

Présentant les statistiques des candidats de la session de juin 2025, le jury principal, Narcisse Obaya, a souligné que Pointe-Noire compte 28 740 candidats



Pierre Cébert Iboko Onanga, pendant le lancement des épreuves/Adiac

pour toutes les séries confondues dont 12 742 de sexe masculin et 15 998 de sexe féminin repartis dans 76 centres. La série A4 (espagnole) présente 7720 candidats, les séries A3 et A2 ne sont pas représentées à Pointe-Noire. La série A2 (2e langue russe) n'a eu qu'un seul

candidat. La série D compte 19 346 candidats tandis que la série C dispose de 1 673 candidats. Cet effectif des candidats de la série C en régression chaque année a retenu l'attention du jury qui a souligné que les pédagogues doivent réfléchir sur cette situation.

Notons qu'après le lancement des épreuves à Pointe-Noire, sur instruction du préfet, le directeur départemental de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Frédéric Cesar Bayonne, a effectué une descente aux centres d'examen de la com-

munauté urbaine de Tchiamba-Nzassi, du collège de Fouta et de l'école primaire de Côte-matève. A l'issue de sa visite, il a rassuré que tout se passe dans la quiétude. « Nous souhaitons que ce climat demeure jusqu'à la fin des épreuves », a-t-il lancé.

Charlem Léa Itoua